
BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LA JOURNÉE DES ŒUVRES

Le Comité central permanent de l'A. S. C. et le Conseil Central de la Croix Noire ont organisé conjointement, pour la semaine prochaine la "Journée diocésaine des Œuvres sociales catholiques" de Québec.

Voici le programme officiel de cette "Journée" : il suffit de le lire pour se rendre compte qu'il présente beaucoup d'intérêt et que rien ne saurait être plus pratique, pour les hommes d'œuvres que d'en suivre assidument les séances.

JOURNÉE DES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES

Au diocèse de Québec

MERCREDI, LE 20 ET JEUDI, LE 21 FÉVRIER 1918

Sous le patronage de Son Éminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec

et

Sous la présidence de S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, Directeur de l'A. S. C.

Réunion du Conseil général de l'Action Sociale Catholique et convention annuelle du Conseil central de la Croix Noire.

*Deux séances d'études sur l'Acte de Tempérance du Canada
(Loi Scott)*

PREMIÈRE SÉANCE : MERCREDI, LE 20 FÉVRIER, A 8 HRES DU SOIR

dans la salle de la Garde Champlain, 195-197 rue Fleurie, S.-Roch de Québec.

Sujet : — Étude des clauses les plus importantes de la Loi Scott ; recherche des meilleurs moyens d'en assurer l'application efficace.

SECONDE SÉANCE : JEUDI MATIN, LE 21, A 9.30 HEURES